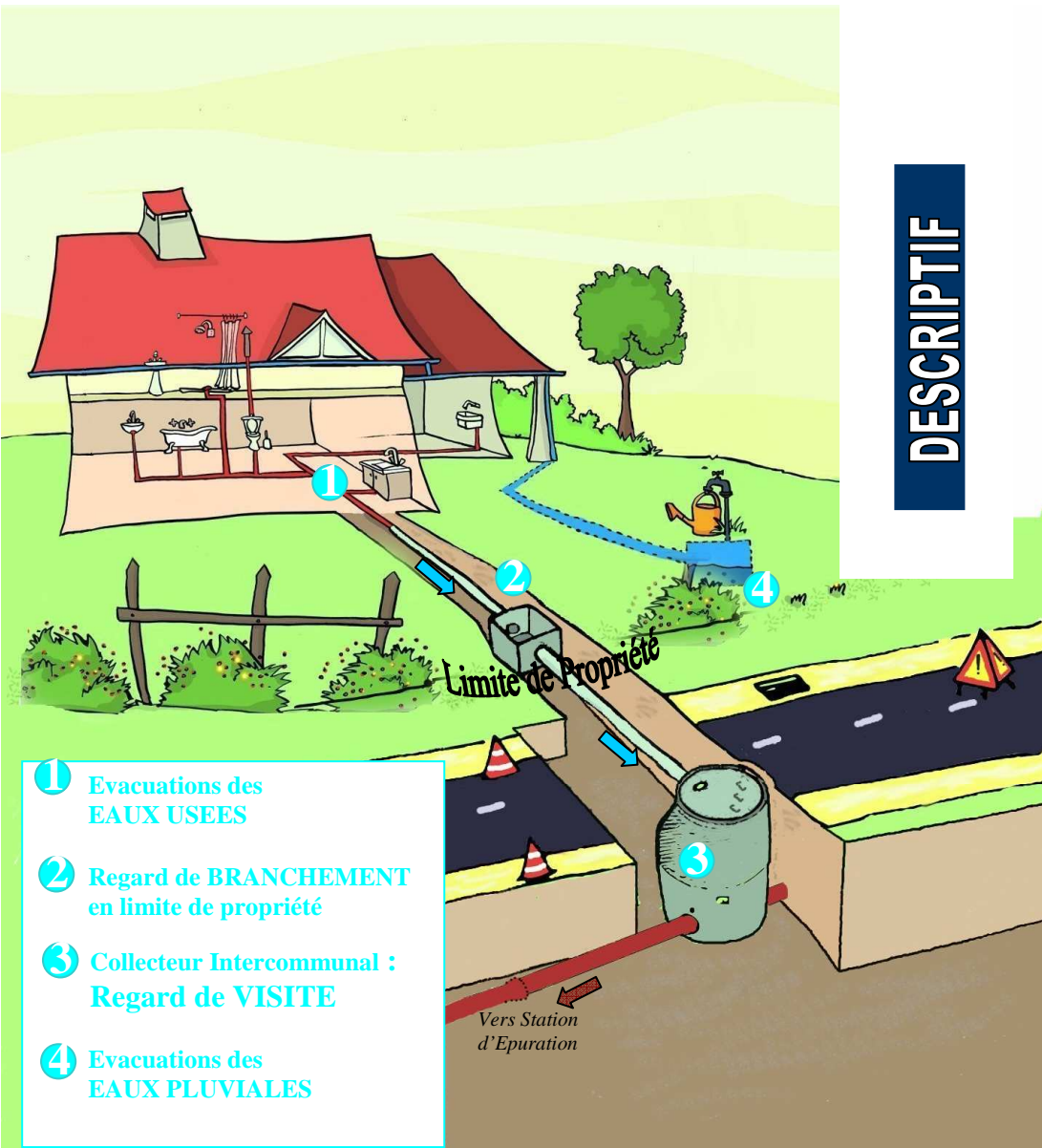


DESCRIPTIF



👉. Ce qu'il faut retenir :

☑ Toute les évacuations des Eaux Usées ¹ doivent être raccordées sur le collecteur intercommunal via le « Regard de BRANCHEMENT » ².

☑ Les évacuations des Eaux Pluviales ⁴ doivent être INDEPENDANTES du réseaux d'Assainissement Collectif